

Avis de constitution

SOCIETE « PRAKTI HEALTH INTERNATIONAL » en abrégé « PHI SARLP »

Siège Abidjan, commune de Cocody, quartier Abatta

SCI Carrière non loin de la pharmacie Eau vive lot n°05,

îlot n°01., Lot 05, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 21 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRAKTI HEALTH INTERNATIONAL

» en abrégé « PHI SARLP »

Objet :

- Le commerce général ;
- La distribution de compléments alimentaires ;
- La vente de matériels de santé, de fitness et divers ;
- La représentation commerciale de marques connexes ;
- La vente d'articles divers ;
- Le conseil et la recherche de financements ;
- Les prestations de services divers ;
- L'étude et la formation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, commune de Cocody, quartier Abatta SCI Carrière non loin de la pharmacie Eau vive lot n°05, îlot n°01., Lot 05, Ilot 01

Dirigeant(s) M DINGBEU NUNEY DAVID-TRESOR (COGÉRANT), M BRAGBO SOUHONY JEAN YVES LETHOS (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06173 du 20/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40507/GTCA/RC/2024 du 20/09/2024

